
Ce que coûte un mensonge.

Numéro d'inventaire : 1981.00035.87

Type de document : image imprimée

Éditeur : Pellerin et Cie (Epinal)

Imprimeur : Pellerin et Cie, Epinal

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Inscriptions :

- numéro : 626

Description : Planche de 16 images en couleurs avec légendes.

Mesures : hauteur : 380 mm ; largeur : 280 mm

Notes : Thème : Les conséquences démesurées d'un mensonge enfantin...

Mots-clés : Images d'Epinal

Formation idéologique, religieuse et morale au sein de la famille

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

ill. en coul.

CE QUE COÛTE UN MENSONGE.

626



Julie, je vais sortir; promettez-moi de ne toucher à rien pendant mon absence, dit madame Daniel à sa fille. — Je vous le promets, répondit l'enfant.



Aussitôt que sa Maman fut sortie, Julie fouilla les armoires; elle trouva un pot de confitures qu'elle mangea jusqu'au fond.



Quand madame Daniel entra, elle demanda à sa petite fille: N'as-tu touché à rien? Non, répondit Julie timidement, en baissant les yeux.



Comme Julie n'avait pas encore menti, sa Maman ne douta pas de sa parole, et lui donna une pouspée qui ouvrait les yeux.



La petite fille fut ravie de ce joli cadeau, mais sa joie fut courte: le chat, qu'elle avait enfermé par mégarde, miaula dans l'armoire-



Madame Daniel regarda sa fille, qui rougit jusqu'aux oreilles; la Maman alla délivrer le chat, et vit le pot de confitures à sec.



Vous m'avez menti, s'écria la Maman! Julie soutint que le chat était entré dans l'armoire, et qu'il avait mangé la confiture.



Madame Daniel indignée arracha des mains de sa fille le jonc qu'elle venait de lui donner, et chassa l'enfant de sa présence.



La bonne voulant régaler une de ses amies la conduisit dans le jardin; ces deux gourmandes mangèrent tous les abricots mûrs.



Madame Daniel accusa sa fille de vol. Ce n'est pas moi, s'écria Julie. Vous m'avez menti, je ne vous crois plus, lui répondit sa mère.



La petite fille, malgré ses protestations, fut enfermée dans un cabinet du grenier; elle trouva sur la table le pot de confiture vide.



Les domestiques ayant été témoins de ce qui s'était passé entre la mère et la fille, pillèrent la maison et accusèrent Julie de leurs méfaits.



L'enfant protestait de son innocence en pleurant; vous êtes une menteuse, lui répéta sa mère en la contraignant à s'agenouiller dans le jardin.



Les gens de la maison et les voisins vinrent regarder Julie dans cette position humiliante; l'enfant se cachait la figure et sanglotait.



Julie fut tellement impressionnée des conséquences de son premier mensonge, qu'elle se fut malade de chagrin pendant huit jours.



Lorsqu'elle fut rétablie, la petite fille fit devant toutes les personnes de sa famille, le serment de ne plus mentir: elle a tenu parole.

Imp. lith. Pellerin & Co. à Epinal.

Propriété des éditeurs. (Déposé)